



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Association des collèges communautaires du Canada

200-1223 rue Michael St. N., Ottawa, Ontario, Canada K1J 7T2 Tel./Tél.: (613) 746-2222 Fax/Télec.: (613) 746-6721 www.aacc.ca

LE BUDGET BONIFIE L'AIDE POUR LA RECHERCHE APPLIQUÉE ET AXÉE SUR L'INDUSTRIE DANS LES COLLÈGES, INSTITUTS, CÉGEPs ET ÉCOLES POLYTECHNIQUES

Ottawa, le 4 mars 2010 – Le budget fédéral d'aujourd'hui reconnaît et appuie le rôle majeur que jouent les collèges et les instituts en fournissant les compétences de haut niveau et la recherche appliquée qui soutiennent la croissance économique et l'amélioration de la productivité.

«Le budget reconnaît que les collèges, les instituts, les cégeps et les écoles polytechniques sont intégrés aux moteurs industriels et technologiques de notre économie», a déclaré James Knight, le président-directeur général de l'ACCC.

«Ils facilitent le démarrage, le développement et la croissance des entreprises. Ils répondent aux besoins du secteur privé en matière de recherche appliquée, d'innovation des produits et des procédés, d'accès à la technologie et de commercialisation. Ils sont aussi les principaux fournisseurs de diplômés possédant les compétences de haut niveau dont ont besoin les employeurs canadiens».

Le Canada est en recul par rapport aux autres pays pour commercialiser les fruits de la recherche, en partie parce que nous avons fortement investi dans la recherche scientifique et accordé peu d'aide à la recherche appliquée. Les collèges répondent aux besoins de recherche appliquée de l'industrie, en particulier des petites et moyennes entreprises, la source de la majorité des nouveaux emplois.

Le gouvernement a écouté les collèges et leurs partenaires d'affaires. Le budget d'aujourd'hui renforce le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté, un partenariat entre l'ACCC et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), de concert avec d'autres conseils subventionnaires fédéraux.

Le budget 2009-2010 a commencé à s'attaquer à la pénurie de compétences avancées auxquelles est confrontée l'industrie. Les investissements dans l'infrastructure des collèges par le biais du Programme d'infrastructure du savoir ont quelque peu réduit le montant de 7 milliards de dollars requis pour moderniser et agrandir les collèges pour qu'ils puissent répondre à la demande pour des compétences de haut niveau et réduire les longues listes d'attente d'étudiants qualifiés dans un grand nombre de programmes. Le Programme d'infrastructure du savoir se poursuivra jusqu'au 31 mars 2011.

Le budget d'aujourd'hui a également annoncé des investissements dans les activités de recyclage professionnel et d'apprentissage, dont une bonne partie sera offerte par les 150 collèges, instituts, cégeps et écoles polytechniques du Canada. Enfin, les mesures touchant les apprenants autochtones sont bienvenues. Nous espérons qu'elles faciliteront l'accès aux études postsecondaires.

-30-

Renseignements : Judy Barbeau, ACCC
Tél. : 613-746-5656